

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 02.12.2021  
1.2 12.11.2024 400001010252 Date de la première version publiée:  
20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : EPOCAST® 52 B US  
Identifiant Unique De Formulation (UFI) : VRN7-M0SA-P00N-GSEY

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV  
Adresse : Grijpenlaan 18  
3300 Tienen  
Belgique  
Téléphone : +41 61 299 20 41  
Télifax : +41 61 299 20 40  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global\_Product\_EHS\_AdMat@huntsman.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:  
ANGERS: 02 41 48 21 21  
BORDEAUX: 05 56 96 40 80  
LILLE: 0 825 812 822  
LYON: 04 72 11 69 11  
MARSEILLE 04 91 75 25 25  
NANCY: 03 83 32 36 36  
PARIS: 01 40 05 48 48  
RENNES: 02 99 59 22 22  
STRASBOURG: 03 88 37 37 37  
TOULOUSE: 05 61 77 74 47  
EUROPE: +32 35 75 1234  
France ORFILA: +33(0)145425959  
ASIA: +65 6336-6011  
China: +86 20 39377888  
+86 532 83889090  
India: + 91 22 42 87 5333  
Australia: 1800 786 152  
New Zealand: 0800 767 437  
USA: +1 800-424-9300

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

#### Prévention:

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

#### Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

4,4'-methylenebis(cyclohexylamine)

Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine

2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated

2-pipérazin-1-yléthylamine

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Amines

### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated	135108-88-2 - 01-2119983522-33	Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373 (Reins, Foie, Glande surrénale, rate) Aquatic Chronic 3; H412  Estimation de la toxicité aiguë	>= 30 - < 50

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

**EPOCAST® 52 B US**

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

		Toxicité aiguë par voie orale: 300 mg/kg	
4,4'-methylenebis(cyclohexylamine)	1761-71-3 217-168-8 01-2119541673-38	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373 (Foie)  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 380 mg/kg	>= 30 - < 50
Amines, polyéthylénopoly-, fraction de triéthylènetétramine	90640-67-8 292-588-2 01-2119487919-13	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 5 - < 10
2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated	68683-29-4 Polymère	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 10
Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia	- - 01-2119557899-12	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 3 - < 5
2-pipérazin-1-yléthylamine	140-31-8 205-411-0 612-105-00-4 01-2119471486-30	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Repr. 2; H361 STOT RE 1; H372 (Voies respiratoires) Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,25 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux

- : S'éloigner de la zone dangereuse.
- Consulter un médecin.
- Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- Traiter de façon symptomatique.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2	Date de révision: 12.11.2024	Numéro de la FDS: 400001010252	Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Date d'impression 04.08.2025

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Protection pour les secouristes | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. |
| En cas d'inhalation             | : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  |
| En cas de contact avec la peau  | : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  |
| En cas de contact avec les yeux | : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Enlever les lentilles de contact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.  |
| En cas d'ingestion              | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.  |

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- |         |   |
|---------|---|
| Risques | : Nocif en cas d'ingestion.<br>Peut provoquer une allergie cutanée.<br>Provoque de graves lésions des yeux.<br>Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.<br>Provoque de graves brûlures. |
|---------|---|

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- |             |                                   |
|-------------|-----------------------------------|
| Traitements | : Traiter de façon symptomatique. |
|-------------|-----------------------------------|

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- |                                  |   |   |
|----------------------------------|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés   | : | Eau pulvérisée<br>Mousse résistant à l'alcool<br>Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )<br>Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie    |

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- |  |   |   |
|--|---|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux                       | : | Oxydes de carbone<br>Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )<br>Ammoniaque<br>Formaldéhyde      |

### 5.3 Conseils aux pompiers

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.   |
| Méthodes spécifiques d'extinction                   | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  |
| Information supplémentaire                          | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.<br>Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- |                           |   |  |
|---------------------------|---|--|
| Précautions individuelles | : | Utiliser un équipement de protection individuelle.<br>Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. |
|---------------------------|---|--|

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Éviter que le produit arrive dans les égouts.<br>Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.<br>En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
|---|---|--|

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.  
Ne pas inhale les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.  
Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.
- Durée de stockage : 12 Months
- Température de stockage recommandée : 2 - 8 °C
- Pour en savoir plus sur la : Stable dans des conditions normales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

stabilité du stockage

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,29 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/kg p.c./jour
4,4'-methylenebis(cyclohexylamine)	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	0,63 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	1,5 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,21 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	0,5 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,125 mg/kg
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,125 mg/kg
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,2 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,54 mg/m3

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,096 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	14 mg/kg p.c./jour
2-pipérazin-1-yléthylamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10,6 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	10,6 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,015 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	80 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	3,33 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia	Eau douce	0,015 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,014 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,132 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,125 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	7,5 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Empoisonnement secondaire	6,93 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,15 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sol	0,018 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
4,4'-methylenebis(cyclohexylamine)	Eau douce	0,008 mg/l
	Eau de mer	0,0008 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,08 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	80 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,39 mg/kg
	Sédiment marin	0,039 mg/kg
	Sol	0,072 mg/kg
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated	Eau douce	0,015 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,002 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,15 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	1,9 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Remarques:Facteurs d'Évaluation		
Sédiment d'eau douce	15 mg/kg	
Remarques:Méthode de l'équilibre		
Sédiment marin	1,5 mg/kg	
Remarques:Méthode de l'équilibre		
Sol	1,8 mg/kg	
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine	Eau douce	0,027 mg/l
	Eau de mer	0,003 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,13 mg/l
	Sédiment d'eau douce	8,572 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,857 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1,25 mg/kg poids sec (p.s.)
2-pipérazin-1-yléthylamine	Eau douce	0,058 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,006 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,58 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	215 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	21,51 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	250 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sol	1 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

### Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : 10 - 480 min

Matériel : Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)

Délai de rupture : > 8 h

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition. L'équipement doit être conforme à l'EN 14387
Filtre de type	: Type mixte protégeant des particules, de l'ammoniac/des amines et des vapeurs organiques (AK-P)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: brun
Odeur	: type amine
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: > 200 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'éclair	: > 100 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	: > 200 °C

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

pH	: La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: env. 3 000 mPa,s (25 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: < 0,1 hPa (38 °C)
Densité	: 1 g/cm3 (25 °C)
Densité relative	: 1
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Caractéristiques de la particule	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

### 9.2 Autres informations

Miscibilité avec l'eau	: non miscible
Poids moléculaire	: Donnée non disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 389,28 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

##### Composants:

##### **Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, femelle): 300 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423  
BPL: oui

Estimation de la toxicité aiguë: 300 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin, mâle et femelle): > 1 000 mg/kg  
Méthode: Autres lignes directrices  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

##### **4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 380 mg/kg  
Estimation de la toxicité aiguë: 380 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): >0.4%  
Durée d'exposition: 6 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 2 110 mg/kg

**Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:**  
Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1 716,2 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 1 465,4 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

après un contact cutané unique.

### **2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15.4 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3 g/kg

### **Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2 885 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0,74 mg/l  
Durée d'exposition: 8 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 2 980 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après un contact cutané unique.

### **2-pipérazin-1-yléthylamine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Lapin, mâle): 2 097 mg/kg  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle): 866 mg/kg  
Evaluation: Le composant/mélange est toxique après un contact cutané unique.

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures.

### **Composants:**

#### **Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:**

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)  
Evaluation : Corrosif, catégorie 1C - réactions observées à la suite d'une exposition de une à quatre heures et d'une période d'observation allant jusqu'à 14 jours.  
Méthode : OCDE ligne directrice 435  
Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition  
BPL : oui

#### **4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

**EPOCAST® 52 B US**

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

### **Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:**

Espèce	: Epiderme humain reconstitué (RHE)
Evaluation	: Provoque des brûlures.
Méthode	: OCDE ligne directrice 435
Résultat	: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Provoque des brûlures.
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

**2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Produit irritant modéré de la peau  
Résultat : Irritant pour la peau.

### **Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia:**

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Corrosif, catégorie 1C - réactions observées à la suite d'une exposition de une à quatre heures et d'une période d'observation allant jusqu'à 14 jours.
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

### **2-pipérazin-1-yléthylamine:**

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Provoque des brûlures.
Résultat	: Provoque des brûlures.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

## Composants:

**Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:**

Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

### **Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:**

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Risque de lésions oculaires graves.
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Effets irréversibles sur les yeux

**2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated:**

Espèce : Lapin

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Evaluation : Irritant léger pour les yeux  
Résultat : irritation légère

### **Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

### **2-pipérazin-1-yléthylamine:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Sensibilisation respiratoire**

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Composants:**

##### **Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:**

Type de Test : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
  
Evaluation : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

##### **4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):**

Voies d'exposition : Peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

##### **Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:**

Voies d'exposition : Peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

##### **2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated:**

Voies d'exposition : Peau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### 2-pipérazin-1-yléthylamine:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium and E. coli  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

#### 4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Somatique  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Dose: 50 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

### Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse  
Système d'essais: Salmonella typhimurium and E. coli  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: positif  
BPL: oui  
  
Type de Test: Test du micronoyau  
Système d'essais: Lymphocytes humains  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 487  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Dose: 0 - 600 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

### Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse  
Système d'essais: Salmonella typhimurium and E. coli  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules  
de mammifères  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 125/250/500 mg/kg bw/day  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

### 2-pipérazin-1-yléthylamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée  
Système d'essais: Hépatocytes de rat  
Activation du métabolisme: négatif  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 490  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Voie d'application: Injection intraperitoneale  
Dose: 175 - 560 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

### Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Composants:

##### Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Espèce	:	Souris, mâle
Voie d'application	:	Dermale
NOAEL	:	>= 50 mg/kg p.c./jour
Méthode	:	OCDE ligne directrice 451
Résultat	:	négatif
Espèce	:	Souris, mâle
Voie d'application	:	Dermale
Durée d'exposition	:	104 semaines
NOAEL	:	>= 20 mg/kg p.c./jour
Méthode	:	OCDE ligne directrice 451
Résultat	:	négatif

### Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Composants:

##### Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e) Dose: 0, 70, 140 and 280 mg/kg Fréquence du traitement: 7 jours / semaine Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 280 Poids corporel mg / kg Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: > 280 Poids corporel mg / kg Méthode: OCDE ligne directrice 421 Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité. BPL: oui
Incidence sur le développement du fœtus	:	Type de Test: Prénatal Espèce: Rat, femelles Voie d'application: Oral(e) Dose: 0/70/140/280 milligramme par kilogramme Durée d'un traitement unique: 15 d Fréquence du traitement: 7 jours / semaine Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 280 Poids corporel mg / kg Toxicité pour le développement: NOAEL: > 280 Poids corporel mg / kg Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène. BPL: oui

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Toxicité pour la reproduction : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.  
- Evaluation

### 4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
Résultat: positif

### Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

Incidence sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 75/325/750 mg/kg bw/day  
Durée d'un traitement unique: 10 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 750 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 750 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Dermale  
Dose: 5/50/125 mg/kg bw/day  
Durée d'un traitement unique: 13 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 125 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Les effets reprotoxiques de la triéthylènetétramine (TETA) sont en outre évalués dans le cadre de la teneur en aminoéthyl éthanolamine (AEEA).

### Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia:

Effets sur la fertilité : Type de Test: OCDE ligne directrice 421  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Dermale  
Dose: 3/10/30 milligramme par kilogramme  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 421  
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

**EPOCAST® 52 B US**

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0/50/150/450 milligramme par kilogramme  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 150 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 150 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 443

Type de Test: OCDE ligne directrice 421  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0/75/150/300/600 mg/kg bw/d  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 150 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 600 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 421

Incidences sur le développement du fœtus

: Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 15/50/115 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 23 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 115 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0/40/125/350 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 13 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 350 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 350 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414

**2-pipérazin-1-yléthylamine:**

Effets sur la fertilité

: Type de Test: OCDE ligne directrice 422  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 500/2000/8000 ppm  
Durée d'un traitement unique: 28 d  
Toxicité générale chez les parents: NOAEC: 8 000 ppm  
Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 8 000 ppm  
Méthode: OCDE ligne directrice 422

Incidences sur le développement du fœtus

: Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction et le développement

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: LOAEC: 8 000 ppm  
Toxicité pour le développement: NOEL: 8 000 ppm  
Méthode: OCDE ligne directrice 422

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'un traitement unique: 14 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1 000 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOEL: 1 000 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'un traitement unique: 23 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 75 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 75 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414

Toxicité pour la reproduction : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.  
- Evaluation

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Composants:

##### **Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Reins, Foie, rate, Glande surrénale  
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

##### **4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Foie  
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

### 2-pipérazin-1-yléthylamine:

Voies d'exposition : Inhalation  
Organes cibles : Voies respiratoires  
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 15 mg/kg  
Voie d'application : par voie orale (gavage)  
Durée d'exposition : 28 d  
Nombre d'expositions : once daily  
Dose : 15, 150 and 300 mg/kg  
Méthode : OCDE ligne directrice 407  
BPL : oui  
Organes cibles : Reins, Foie, Glande surrénale, rate  
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.  
  
Toxicité à dose répétée - Evaluation : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

##### **4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOEC : 15 mg/kg, 12,2 mg/m<sup>3</sup>  
Voie d'application : Ingestion  
Atmosphère de test : poussières/brouillard  
Durée d'exposition : 864 h  
Nombre d'expositions : 7 d  
Méthode : OCDE ligne directrice 413

##### **Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 350 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 28 d  
Nombre d'expositions : 7 d  
Dose : 100/350/1000 mg/kg bw/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 407  
Organes cibles : Poumons  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Chien, mâle et femelle  
NOAEL : 125 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Organes cibles : Poumons  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

**EPOCAST® 52 B US**

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

substances similaires.

Espèce : Chien, mâle et femelle  
NOAEL : 50 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Méthode : Toxicité subchronique  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 50 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 26 weeks  
Dose : 50/175/600 mg/kg bw/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Organes cibles : Poumons  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Souris, mâle et femelle  
NOAEL : 92 mg/kg, 600 ppm  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 120/600/3000 ppm  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : >= 250 mg/kg/d  
Voie d'application : Dermale  
Durée d'exposition : 90 days 6 h  
Nombre d'expositions : 5 days/week  
Dose : 0/50/80/250 mg/kg bw/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 411

**2-pipérazin-1-yléthylamine:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 152 mg/kg/d  
Voie d'application : par voie orale (eau potable)  
Durée d'exposition : 28 d  
Méthode : OCDE ligne directrice 422

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : > 1000 mg/kg/d  
Voie d'application : Dermale  
Durée d'exposition : 29 d  
Nombre d'expositions : 6h/d, 5d/w  
Méthode : OCDE ligne directrice 410

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOEC : 0,2 mg/m3  
Voie d'application : Inhalation

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Durée d'exposition	:	90 d
Nombre d'expositions	:	6h/d, 5d/w
Méthode	:	OCDE ligne directrice 413
Organes cibles	:	Voies respiratoires
Evaluation	:	La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.
Espèce	:	Rat, mâle et femelle
NOEC	:	53,3 mg/m <sup>3</sup>
Voie d'application	:	Inhalation
Durée d'exposition	:	90 d
Nombre d'expositions	:	6h/d, 5d/w
Méthode	:	OCDE ligne directrice 413

### Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

### Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

### Effets neurologiques

Donnée non disponible

### Information supplémentaire

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

#### **Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 63 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Substance d'essai: Eau douce

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 15,4 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 43,94 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.  
BPL: oui

ErC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1,2 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.  
BPL: oui

NOECr (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): < 4 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.  
BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 186,7 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.11.  
BPL: oui

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanoïte)): 68 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 : 6,84 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2	Date de révision: 12.11.2024	Numéro de la FDS: 400001010252	Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Date d'impression 04.08.2025

Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 140 - 200 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: DIN 38412
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): env. 156 mg/l  
Durée d'exposition: 0,5 h  
Méthode: DIN 38412
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 4 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

### Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

### Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 570 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.  
  
CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanoïte)): 200 - 500 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
  
CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 330 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: EPA OTS 797.1400
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 31,1 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 20 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1,34 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Bactérie): >= 100 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 216

CE50 (Bactérie): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 28 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 216

CE50 (Bactérie): 15,7 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce

NOEC (Bactérie): 1,3 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 1,9 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: env. 62,5 mg/kg  
Durée d'exposition: 56 d  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 222

CE50: > 1 000 mg/kg  
Durée d'exposition: 56 d  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 222

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1 000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2	Date de révision: 12.11.2024	Numéro de la FDS: 400001010252	Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Date d'impression 04.08.2025

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pas d'information disponible.): > 1 000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia:

Toxicité pour les poissons : CE50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 15 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 80 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Acartia tonsa): 418,34 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau de mer

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 15 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOECr (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,32 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CI50 (Skeletonema costatum (algue marine)): 141,72 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau de mer  
Méthode: ISO 10253

ErC10 (Skeletonema costatum (algue marine)): 33,34 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau de mer  
Méthode: ISO 10253

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 750 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

### Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2-pipérazin-1-yléthylamine:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2 190 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 58 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): > 100 mg/l, mg/kg  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 216  
  
CE50 (boue activée): 511 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: ISO
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 712 mg/kg  
Durée d'exposition: 56 d  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 222  
  
NOEC: 500 mg/kg  
Durée d'exposition: 56 d  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 222

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:**

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée  
Concentration: 100 mg/l  
Résultat: N'est pas biodégradable  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: Autres lignes directrices

##### **4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):**

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée  
Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: < 10 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 302B

##### **Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:**

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée  
Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 162 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D  
Substance d'essai: Eau douce

Type de Test: aérobie  
Inoculum: boue activée  
Résultat: N'est pas intrinsèquement biodégradable.  
Biodégradation: 20 %  
Lié à: Carbone organique dissous (COD)  
Durée d'exposition: 84 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 302A  
Substance d'essai: Eau douce

##### **2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl-terminated:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

##### **Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobie  
Inoculum: Mélange  
Résultat: N'est pas biodégradable  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 12 Months (25 °C)  
pH: 6,5  
Méthode: Pas d'information disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Remarques: Eau douce

### 2-pipérazin-1-yléthylamine:

Biodégradabilité	:	Type de Test: aérobique Inoculum: boue activée Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 0 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OCDE ligne directrice 301F
Demande Biochimique en Oxygène (DBO)	:	5 mg/l Le temps d'incubation: 5 d
Demande Chimique en Oxygène (DCO) Photodégradation	:	560 mg/l Type de Test: Air Dégradation (photolyse directe): 50 %

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated:**

Bioaccumulation	:	Espèce: Cyprinus carpio (Carpe) Durée d'exposition: 8 Weeks Température: 25 °C Facteur de bioconcentration (FBC): > 18 - < 219 Méthode: OCDE ligne directrice 305C BPL: oui Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 2,68 (21 °C) pH: 12,5 Méthode: Coefficient de partage BPL: oui

##### **4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):**

Bioaccumulation	:	Facteur de bioconcentration (FBC): 10,15
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 2,03 (25 °C) Méthode: OCDE ligne directrice 107

##### **Amines, polyéthylènopoly-, fraction de triéthylènetétramine:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: -2,08 - 2,90 (20 °C) Méthode: QSAR
---------------------------------------	---	--

##### **Reaction products of di-, tri- and tetra-propoxylated propane-1,2-diol with ammonia:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Pow: 22,09 (25 °C) log Pow: 1,34 (25 °C)
---------------------------------------	---	---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

**EPOCAST® 52 B US**

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

**2-pipérazin-1-yléthylamine:**

Bioaccumulation : Espèce: Poisson  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,48 (20 °C)

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Composants:**

**4,4'-methylenebis(cyclohexylamine):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 446

**Amines, polyéthylènepoly-, fraction de triéthylènetétramine:**  
Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 3162,28, log Koc: 3,5  
Méthode: OCDE ligne directrice 106

**2-pipérazin-1-yléthylamine:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: env. 37000

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADN** : UN 2735  
**ADR** : UN 2735  
**RID** : UN 2735  
**IMDG** : UN 2735  
**IATA** : UN 2735

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADN** : AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.  
(4,4'-METHYLENEBISCYCLOHEXYLAMINE, TRIETHYLENE TETRAMINE)
- ADR** : AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.  
(4,4'-METHYLENEBISCYCLOHEXYLAMINE, TRIETHYLENE TETRAMINE)
- RID** : AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.  
(4,4'-METHYLENEBISCYCLOHEXYLAMINE, TRIETHYLENE TETRAMINE)
- IMDG** : AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.  
(4,4'-METHYLENEBISCYCLOHEXYLAMINE, TRIETHYLENE TETRAMINE)
- IATA** : Amines, liquid, corrosive, n.o.s.  
(4,4'-METHYLENEBISCYCLOHEXYLAMINE, TRIETHYLENE TETRAMINE)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 8	
<b>ADR</b>	: 8	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

**RID** : 8

**IMDG** : 8

**IATA** : 8

### 14.4 Groupe d'emballage

#### **ADN**

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : C7  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8

#### **ADR**

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : C7  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8  
Code de restriction en tunnels : (E)

#### **RID**

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : C7  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8

#### **IMDG**

Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 8  
EmS Code : F-A, S-B

#### **IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855  
Instruction d'emballage (LQ) : Y840  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Corrosive

#### **IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851  
Instruction d'emballage (LQ) : Y840  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Corrosive

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### **ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

#### **ADR**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

Dangereux pour l'environnement : non

**RID**  
Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG**  
Polluant marin : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 43: 4,4'-diaminodiphénylméthane

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles : 51, 49, 49 bis, 99, 43, 4 bis, 84  
(R-461-3, France)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AIIC	: Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire, des obligations/restrictions réglementaires s'appliquent. Veuillez contacter votre représentant commercial pour plus d'informations avant l'importation en Australie
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

### Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## EPOCAST® 52 B US

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021  
Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H311	: Toxique par contact cutané.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H361	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H372	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Acute Tox. 4	H302	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B	H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

#### Procédure de classification:

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETÉ COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



Enriching lives through innovation

**EPOCAST® 52 B US**

Version 1.2 Date de révision: 12.11.2024 Numéro de la FDS: 400001010252 Date de dernière parution: 02.12.2021 Date de la première version publiée: 20.12.2018

Date d'impression 04.08.2025

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargées du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYES HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEES PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.